

CHEMIN DE LYON À ORLÉANS

Descriptif pas à pas

PRÉAMBULE

Ce chemin a été tracé pour les marcheurs les vététistes et les cyclistes.

Il est long de 474 km et a été divisé en 24 étapes.

Ces étapes ont été séquencées pour ne pas dépasser 25 km (12 étapes inférieures à 20 km, 7 entre 20 et 25 km, 4 à 27 km et 1 à 28 km) et trouver un hébergement (hôtel, gîte d'étape ou chambre d'hôtes) et une restauration au terme de l'étape et en général un ravitaillement à mi-parcours (café, épicerie boulangerie, restaurant).

Les 6 premières étapes jusqu'à Charlieu dans les monts du Lyonnais sont surtout faites pour les marcheurs et les vététistes mais accessibles aux cyclistes en empruntant de temps à autres de petites routes bitumées facilement repérables sur les cartes IGN ou Michelin.

Les 18 étapes de Charlieu à Orléans sont faites surtout pour les cyclistes donc évidemment pour les marcheurs et les vététistes.

Le choix des étapes n'est pas purement arbitraire mais il est conditionné par le choix des hébergements.

Il est évident que lorsque plusieurs étapes consécutives font moins de 20 km, les cyclistes et les très bons marcheurs pourront les additionner. Les bons marcheurs pourront faire une étape et demie en fonction des hébergements intermédiaires.

ÉTAPE1 LYON.....CHARBONNIÈRES-LES-BAINS (10 km)

De la place Belcour prendre au Nord Ouest la rue colonel Chambonnet et traverser la Saône au pont Bonaparte.

Rejoindre la cathédrale Saint-Jean

Prendre Sud Sud-Est rue Saint-Jean, rue du Doyenné, rue Mourguret, rue Tramassac, rue des Farges, place Abbé Larue, rue du Trion. Après la place du Trion prendre la rue Barthélémy Burger.

Continuer en face rue de la République.

À la demi-lune continuer avenue de la République.

Passer au dessus de la voie ferrée et prendre aussitôt après l'avenue du 11 Novembre vers Tassin le Bourg.

Au rond-point suivant après la voie ferrée prendre la D123 (piste cyclable et piétonnière) en direction de Charbonnières.

Au niveau du parc de la Bressonnière continuer avenue Lamartine et aller à la gare.

ÉTAPE 2 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS.....L'ARBRESLE (15,5 km)

De la gare prendre l'avenue de la Victoire puis après 100 m, tourner à gauche sous la voie ferrée et aussitôt à droite (balisage jaune). Au passage à niveau, tourner à gauche et aussitôt à droite dans le parc du château de la Croix Laval.

Au **T** tourner à gauche, passer devant le château de la poupée. Aller en face vers la grande rivière puis vers les 3 charmes à l'épingle. Au carrefour monter à droite en épingle (fin du balisage jaune)

Ne pas prendre la 1^{ère} sortie continuer le petit chemin et sortir à la 2^e barrière et aller sur la route en face (balisage jaune). Passer un petit pont et tourner à gauche allée de la place Paty.

Après 1200 m au carrefour quitter le PR et continuer tout droit et ignorer la route à gauche.

Suivre le chemin vers Lentilly(balisé jaune). Au pont, tourner à gauche et aussitôt à gauche. Aller tout droit au **Y** des routes tourner à droite.

Avant Lentilly, tourner à gauche dans le chemin de la Pryacquièrre. Au carrefour, tourner à droite puis à gauche au niveau du collège. Aller en face au rond point.

Au **T** tourner à gauche puis à droite, rue de la mairie puis à gauche place de l'église puis à gauche rue des Tanneurs et encore à gauche chemin des Cotes (balisage jaune).

Tourner à droite chemin de Moiry vers Éveux (balisage jaune). Dans un virage prendre un sentier descendant à droite. À la route continuer le chemin en face 10 m à gauche.

Sur la route tourner à gauche. Au carrefour des chemins tourner à droite.

À la route tourner à gauche et après 200 m tourner à droite dans la montée des roches vers L'Arbresle. Traverser la route et prendre le chemin herbeux en face et tourner à droite après le chemin des cerisiers à gauche du calvaire.

Au carrefour prendre la 2^e à droite D19. Passer sous le pont et tourner à gauche sur le parking de la gare.

ÉTAPE 3 L'ARBRESLE.....TARARE (20,6 km)

De la gare prendre la rue Pierre Semard puis à gauche la rue de Lyon et la rue Charles de Gaulle. Monter en face rue Joseph Charvet traverser la place prendre la rue Jean Moulin. Tourner à droite rue du Mistral (balisage jaune) puis à droite rue du Groslier et aussitôt à droite descendre le chemin de terre et remonter vers la grange du Puy.

Tourner à droite et après le pont aussitôt à gauche dans le sentier (chambres d'hôtes). Prendre à droite sur le bitume tout droit vers les Plagnes.

Au **T** du chemin de terre, tourner à droite puis tourner à gauche avant le tunnel. Aller vers les granges basses. Au **T** tourner à droite puis tout droit vers la combe Ribost.

Au **T** tourner à droite passer sous le viaduc et tourner à gauche dans le chemin vers Buffières.

Sur la route tourner à droite. Au calvaire prendre à droite vers la Varenne. À la Varenne continuer tout droit vers le Chillon. Après la ferme de Batilly tourner à droite vers les Arthauds et tourner aussitôt à droite sur la D67.

Traverser les Arnas et tourner à gauche route de Colombier et poursuivre route d'Avranches. Tourner à droite après la voie ferrée dans le chemin du Portier qui se fait pierreux. Poursuivre tout droit sur le bitume. Tourner à droite au PN route de Basse Croisette et aller vers le moulin (fin balisage jaune).

Passer au dessus de l'autoroute (balisage jaune) et prendre la dernière route à gauche interdite aux 19 t et longer l'autoroute. Au **T** tourner à gauche vers Pontcharra et suivre la voie ferrée.

Sur la départementale, descendre à droite et tourner à gauche vers la gare Pontcharra.

À la gare traverser la N7 sur la passerelle. Au stop tourner à gauche. Traverser la rivière à droite, tourner aussitôt à gauche rue Jean Moulin.

À la sortie de Pontcharra tourner à gauche dans le chemin avant la rue de Bois Recul rive gauche du ruisseau, le traverser sur une passerelle. Au **T** du chemin tourner à droite vers Tarare.

À la route tourner à droite, passer sous le pont et tourner à gauche vers Tarare sur le trottoir sécurisé en bordure de la N7.

À l'entrée de Tarare prendre à gauche Bd Robert Michon et tourner à gauche vers la gare. Face à l'hôpital monter les escaliers à gauche pour arriver à la gare.

ÉTAPE 4 TARARE.....AMPLEPUIS (19,2 km)

Descendre dos à la gare et tourner à gauche Bd Jean Baptiste Martin. Tourner à droite rue Rosset et face à l'église prendre la rue Anna Bibert et traverser la place du marché. Prendre rue Mezella. Traverser la rue Pechaire prendre la place Janisson à droite.

Contourner l'église Saint-André, prendre la rue de Ayets pour monter à la chapelle Bel Air (balisage jaune) par la montée Bel Air et le chemin des Croix qui se fait rapidement herbeux.

Attention 500 m de montée à 30 % (possibilité après l'église Saint-André de monter à la chapelle Bel Air par la route des voitures au **T** en haut de la cote, la chapelle est à droite, pour continuer vers les Sauvages prendre à gauche le 2^e chemin pierreux sur la crête).

Prendre la direction des Sauvages. Au **Y** en haut prendre à droite. Au carrefour des chemins tourner à droite vers Notre Dame de la Roche.

Au **Y** tourner à droite. À l'usine, tourner à gauche, descendre dans le terrain herbeux vers les Sauvages. Traverser une route et aller en face.

Prendre la route de Goutte Cointe pour arriver aux Sauvages. Au Stop tourner à droite et prendre à gauche le chemin des Enversins et aussitôt à droite le chemin du Gouyard.

Au **Y** prendre à gauche passer sur le tunnel. En bas descendre à gauche dans un petit chemin, traverser un gué puis la voie ferrée. Au **Y** prendre à droite.

Sur la route tourner à droite et 20 m après prendre la petite route vers la Vigne. En haut de la cote descendre à gauche vers Amplepuis par le chemin herbeux.

Tourner à droite dans la grande route puis 150 m après monter à droite vers Bissachera.

En haut monter à gauche dans le chemin herbeux passer deux barrières. Au bitume tourner à gauche. Continuer tout droit. À les Places descendre à gauche vers Amplepuis. Prendre à droite le chemin des Places. Tourner à droite et prendre la rue du 11 novembre pour monter à l'église.

ÉTAPE 5 AMPLEPUIS.....COURS-LA-VILLE (21,8 km)

Du parvis de l'église prendre à droite la rue de l'hôtel de ville et aller tout droit rue du Nord.

Tourner à gauche rue Auguste Villy et tourner à droite rue Jeannette Pontelle.

Au rond-point continuer par la rue Eugène Dechelette, puis tout droit chemin Labbé. Au **T** prendre la rue de l'industrie. Traverser la grande route (D13) et monter l'avenue Chavanes. Tourner à gauche en épingle chemin du Roty et continuer tout droit. Continuer rue des écoles puis tourner à gauche vers l'église de Saint-Jean-la-Bussière.

De la place Saint-Jean prendre la rue Lamartine (balisage jaune). Tourner à gauche puis aussitôt à droite et à gauche rue Jean Vignon. Au calvaire continuer par le chemin de Mongirard. Au carrefour prendre en face le chemin Sany (fin balisage jaune). À 100 m tourner à gauche chemin des Vernes et aller tout droit. À la roche Brocailloux tourner à gauche vers Marmand faire 800 m et tourner à gauche vers l'étang de Sibert. Au bitume tourner à droite et continuer dans le chemin du Loyeron. À la croix des Ardillets traverser la route et prendre la route roche Bata. Au Stop continuer tout droit rue Juiverie pour gagner Thizy (10,5 km).

Passer la place du commerce, prendre en face rue Perrin Frères et tourner à gauche rue Clapisson puis descendre au **T** à gauche. Au Stop prendre la rue à droite et aussitôt à gauche rue Pasteur. Se diriger vers l'église. Sur le parvis prendre en face la venelle du Clocher. Tourner à droite rue de la Victoire et aussitôt descendre à gauche la rue du Peintre et tourner à droite rue du moulin Dezalaire. Au Stop traverser la grande route et prendre le chemin de la croix Mulsant vers Pont Trambouze. Prendre la 1^{ère} route à droite (chemin de la Charmaille). Au **T** tourner à gauche rue de l'industrie et monter à gauche le chemin de Vanel. Continuer sur la gauche. À la Clertière, aller tout droit vers Pont-Trambouze. Traverser une petite route et prendre le chemin des gîtes et continuer tout droit. À la Salette, descendre à droite à Pont-Trambouze.

Au Stop, tourner à gauche. Traverser la rue Aime Christophe et monter à gauche vers Cours La Ville. À mi-côte tourner à gauche dans un chemin pierreux. Au Mas prendre à droite, la route se fait chemin. Continuer tout droit vers le bitume. Au **Y** tourner à droite chemin de Verbuchin. Sur la grande route tourner à gauche et prendre la 2^e à gauche (rue du château d'Esthieuges). Tourner à gauche rue Pasteur. Au stop aller en face rue Croix Dumont. Traverser et aller en face. Tourner à droite et aller à l'église.

ÉTAPE 6 COURS-LA-VILLE.....CHARLIEU (20,8 km)

Du parvis de l'église traverser la place de la libération, prendre à droite la rue de l'égalité.

Au Stop tourner à droite rue Pierre de Coubertin sur 30 m et monter les escaliers puis le chemin de la Vilette. Tourner à gauche rue de Chavit et au **T** tourner à droite.

Au **T** tourner à gauche chemin de la Garenne. À la grande route prendre la route de Fontimpe. Au **T** descendre la petite route à gauche. À la route tourner à droite et aussitôt à gauche puis à droite et se diriger vers le centre de Le Cerne.

Au Stop descendre en face le chemin Puillet (Chemin de Saint-Jacques et GR 765). En bas tourner à droite. Tourner à gauche dans le chemin du calvaire et continuer tout droit. Le chemin se fait route, poursuivre le chemin du Calvaire. Au **Y** tourner à gauche. À la chapelle descendre en face. À la route tourner à droite et tourner après 150 m dans un chemin herbeux. À la route tourner à gauche et aussitôt à droite dans le chemin de ronde en contrebas de l'église d'Arcines.

Descendre un sentier à gauche. Traverser la route et prendre le chemin des Pelonières.

À un calvaire aller en face dans le chemin. Sur la route tourner à gauche et dans l'épingle monter à droite le chemin pierreux. Traverser la route et descendre aussitôt à droite. Au **T** descendre à gauche. À la route tourner à gauche et continuer tout droit. À la D70, tourner à gauche et aussitôt à droite dans un chemin. Au **Y** descendre à droite. En bas prendre la sente à droite au bas de Mars.

Tourner à gauche à 200 m puis monter à droite chemin de Valorge. Au **T** tourner à gauche.

Au bitume prendre à gauche. À Fourmellerie traverser la route et aller en face et à 50 m tourner à gauche. Au **Y** tourner à droite. Sur la route descendre à droite.

Dans un virage prendre à droite le chemin des Oliviers et tourner à gauche dans le chemin herbeux. Sur le bitume tourner à droite et aussitôt à gauche chemin de la Rivière. Au Stop tourner à droite. À mi-côte tourner à droite dans un chemin pierreux. Au carrefour continuer en face sur la D40. L'entrée de Chandon prendre à droite. Au carrefour aller tout droit chemin de la Croix Chassepot. Au carrefour tourner à gauche et continuer tout droit sur le bitume. Au Stop

tourner à droite, franchir le pont et continuer tout droit. Tourner à gauche rue Chanteloup. Traverser la place Saint-Philibert et aller en face à l'abbatiale.

ÉTAPE 7 CHARLIEU.....MARCILLY (21,1 km)

Face au portail de l'abbatiale prendre à droite la rue HC Roulier. Traverser la rue Thiers et prendre la voie verte : LA VELOIRE.

À 5 km Pouilly-sous-Charlieu (tous commerces). Tourner à droite sous le tunnel vers Iguerande. Fin du chemin Saint-Jacques.

À 11 km Iguerande (tous commerces).

À 21 km Marcilly (tous commerces et chambres d'hôtes).

ÉTAPE 8 MARCILLY.....PARAY-LE- MONIAL (27,8 km)

Par la voie verte.

À 15 km Saint-Yan (hôtel, tous commerces).

À 24,5 km Paray-Le-Monial (tous commerces, hôtels, gîte de groupe, hébergement religieux).

ÉTAPE 9 PARAY-LE-MONIAL.....PIERREFITE-SUR-LOIRE (26,8 km)

Par la voie verte.

À 11 km Digoin (tous commerces, hôtel). Traverser la Loire après Digoin et suivre le canal latéral de la Loire.

À 22,5 km Coulanges (bar, snack).

À 27 km Pierrefitte-sur-Loire (bar, alimentation, chambres d'hôtes, hôtel restaurant à la sortie de Pierrefitte-sur-Loire sur le canal à Saligny).

ETAPE 10 PIERREFITE-SUR-LOIRE.....BOURBON-LANCY (15,3 km)

Par la voie verte. Avant Dion traverser la Loire.

À 6 km, Dion (restaurant).

À 10,5 km, Saint-Aubin-sur-Loire (restaurant).

À 20 km, Bourbon-Lancy (tous commerces, hôtel, gîte de groupe)

ÉTAPE 11 BOURBON-LANCY.....CRONAT (16,7 km)

De l'église descendre la rue Docteur Gabriel Pain, traverser la place de la République et descendre en face par le sens interdit. En bas, prendre en face la rue Max Boirot (balisage Cronat Vélo).

Au **Y** tourner à gauche. Au carrefour du château d'eau, aller tout droit rue du Champ-Aubé.

Au Stop après la rivière tourner à droite. Au **T** tourner à gauche et faire 3,5 km. Traverser la D281 et prendre la route de Fraize sur 3 km.

Au Stop, aller en face place des levées sur 4 km.

Au Stop du Calvaire tourner à gauche rue des écoles jusqu'à l'église de Cronat (tous commerces).

ÉTAPE 12 CRONAT.....CHARRIN (14,4 km)

De l'église prendre la D196 route de Gannay sur 3,5 km (balisage vélo vers Decizes).

Au **Y** prendre à droite la D630 prudemment sur 1,5 km.

Après le pont sur la Cressonne prendre à gauche le chemin de la Cressonne.

Sur la digue tourner à gauche sur 300 m puis tourner à droite sur 1 km. Au **Y** aller à gauche.

À Saint-Hilaire-Fontaine prendre la route de Tingeat et aller tout droit à Charrin (chambres d'hôtes sur le chemin, café, épicerie avec possibilité de la petite restauration, relais vélo (camping avec sanitaires).

ÉTAPE 13 CHARRINDECIZE (16,9 km)

De la place de l'église prendre à droite puis tout droit rue de la forge.

Au calvaire prendre à droite rue de la levée sur 1,5 km.

Sur la digue tourner à droite (balisage GR3) et rester sur la digue.

Au **T** continuer à gauche sur le bitume.

À l'entrée de Devay au carrefour prendre en face le chemin Gaume. Au **T** tourner à gauche puis aussitôt à droite rue de l'église.

Tourner à gauche sur la D979 puis aussitôt à droite D205 vers Champvert.

Au Stop, tourner à gauche D981 sur 400 m reprendre la D205 à droite.

À Champvert (ravitaillage bar épicerie) ne pas traverser le canal et poursuivre en face sur le GR.

À La Copine, quitter le balisage GR et poursuivre du même côté le long du canal.

À l'entrée de Decize au niveau de Lidl, sortir de la digue et se diriger à gauche vers Decize centre.

Franchir l'Aron, prendre l'avenue du 14 juillet. Tourner à droite sur le pont de pierre et de la vieille Loire.

Traverser la place Saint-Just, prendre la rue de la République puis à gauche la rue Jean-Jacques Rousseau pour arriver à l'église Saint-Aré (tous commerces).

ÉTAPE 14 DECIZE.....CHEVENON (27 km)

De l'église de Saint-Aré descendre la rue du 4 septembre et tourner à gauche rue Maréchal Foch et traverser la Loire.

Continuer par la rue de Moulin. Poursuivre par la D978a et prendre à droite après le supermarché la piste cyclable du canal latéral de la Loire (piste n°6). Après 5 km traverser prudemment la D116.

À Fleury-sur-Loire restaurant au bord de la Loire en été et de l'autre côté du canal boulangerie café ouvert tous les matins.

À hauteur de Chevenon quitter la piste à gauche pour entrer dans le village à 900 m.

Boulangerie, bar, restaurant, chambre d'hôtes (Régine Foucault-Bernard, 4 rue des écoles, 06 45 89 24 06).

ÉTAPE 15 CHEVENON.....NEVERS (11,9 km)

Du centre de Chevenon rejoindre le canal par la rue des écoles et reprendre l'itinéraire de la Loire à vélo n°6.

À l'écluse n°20 de Verville, ne pas la franchir et rester à gauche du canal sur le GR.

À la sortie du GR aller à droite et emprunter le pont de Loire. À la sortie aller en face et monter à droite rue de Loire puis prendre à gauche rue de la Cathédrale.

ÉTAPE 16 NEVERS.....LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (29,4 km)

Entre la cathédrale et la mairie descendre la rue l'O.T.

Traverser la place Carnot et prendre à gauche l'avenue Général De Gaulle. Tourner à droite rue Claude Tillier et encore à droite rue de la Passière. Remonter par le rond point Charles Exbrayat.

Place de la Fontaine d'Argent, tourner à gauche direction Fourchambault par la rue du 13^e de ligne puis par la rue Bouquillard.

Continuer par la D40 (trottoirs et piste cyclable) jusqu'à Fourchambault (7 km) (tous commerces).

Traverser tout droit Fourchambault, traverser la Loire et prendre aussitôt à droite sur la piste cyclable.

Suivre la piste cyclable jusqu'à Marseilles-les-Aubigny (tous commerces) (8 km).

Prudence à l'entrée de Marseilles le chemin est sur la D45 pendant 500 m.

Dans Marseilles bien suivre le balisage , à gauche vers l'église et aussitôt à droite le long du canal.

De Marseilles à La Charité sur Loire, suivre la piste cyclable qui longe la Loire. Traverser la Loire pour se rendre au centre de La Charité-sur-Loire (12 km) (tous commerces).
La Charité-sur-Loire est au patrimoine mondial de l'UNESCO.

ÉTAPE 17 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE.....SAINT-SATUR (27,4 km)

Du prieuré descendre en face et traverser les 2 ponts sur Loire. Prendre à droite le chemin du pont de la butte. À la sortie prendre à gauche la piste cyclable n°6 qui longe la départementale. La traverser pour aller vers Passy et continuer sur la piste. Au Stop à l'entrée de Les Vallées tourner à droite (possibilité de prendre le pont pour aller à Pouilly, hébergement et tous commerces).
Aller en face route des Rampes. Continuer tout droit sur la piste longeant la Loire jusqu'à Saint-Satur. Au Stop, au niveau du pont tourner à gauche vers le centre de Saint-Satur (tous commerces et hôtels).

ÉTAPE 18 SAINT-SATUR.....BELLEVILLE (24,7 km)

Du centre de Saint-Satur se diriger vers la Loire et tourner à gauche juste avant le pont (piste cyclable n°6). Au Y tourner à gauche et à droite au 2ème Y en suivant le canal.
Tourner à droite vers Bannay.
Avant Bannay ne pas suivre le balisage cycliste n°6 mais continuer tout droit sur le chemin en herbe. On rejoint la piste cyclable à Bannay.
Aux Fouchards traverser la D955 (possibilité en tournant à droite d'aller à Cosne-Cours-sur-Loire, tous commerces et hébergements).
Prendre à gauche de la D13 la piste cyclable, la traverser et aller vers Rognon. Continuer tout droit. À la Madeleine au T continuer tout droit. Après le petit pont serrer à droite pour longer la Loire.
À l'aire de repos se diriger vers la Fortay. À la centrale continuer tout droit. Au Stop traverser la D82 et se diriger vers Belleville (hôtel, chambre d'hôtes, gîtes, tous commerces).

ÉTAPE 19 BELLEVILLE.....BRIARE (19 km)

De l'église traverser la D751 et tourner à gauche juste avant le pont sur la piste cyclable n°6 en herbe le long du canal sur 1,2 km. Traverser le canal sur le pont et tourner aussitôt à gauche. À 12 km de Belleville prendre à droite le pont au dessus de l'écluse et tourner aussitôt à gauche en longeant le vieux canal.
Au bout du chemin blanc, tourner à droite sur la petite route puis continuer sur le bitume à gauche en épingle à cheveux. Traverser le petit pont en pierre (chambre d'hôtes, restaurant, café) et tourner à droite sur le pont sur la Loire et aussitôt à gauche. Traverser l'écluse et tourner aussitôt à droite.
Traverser le canal par le pont des Vignes et tourner aussitôt à gauche. Franchir le pont du port et aller au centre ville par la rue Saint-Firmin.

ÉTAPE 20 BRIARE.....GIEN (12,1 km)

Sur le coté de l'église prendre la rue Saint-Roch, la rue du cheval blanc et la rue Saint-Firmin et avant le pont du port descendre à droite sur le pont canal (piste n°6)
À la sortie obliquer à droite. Au stop traverser la route et aller en face. Au calvaire Saint-Vincent tourner à droite.
Au Stop, aller à gauche et 100 m après à droite.
100m après, quitter le bitume et prendre le chemin à droite. À la sortie du chemin prendre à gauche le C3 à Saint-Brisson. Tourner à droite à l'église et aller en face rue de l'église.
Au Stop, aller en face D52 pour tourner à droit pour tourner à droite rue d'Enfert. Au calvaire tourner à droite.
Au Stop, tourner à droite. Au T tourner à gauche et traverser Saint-Martin-sur-Ocre. Continuer rue des grandes vignes. Au stop tourner à droite rue de Californie puis à droite dans l'impasse de Californie. Passer dans le tunnel sous la grande route et à la sortie tourner à gauche rue André Cunion.
Tourner à gauche en longeant la Loire. Traverser la Loire pour entrer dans Gien (hôtels et tous services).

ÉTAPE 21 GIEN.....SULLY-SUR-LOIRE (25,2 km)

Sortir du centre de Gien par le pont sur la Loire et tourner aussitôt à droite quai de Sully. Prendre la piste cyclable

n°6 entre la route et la Loire.

À Poilly prendre la rue des iris à droite. Tourner sur la digue à droite. Au Y rester sur le bitume (quitter la digue en terre). À Saint-Gondon, au château d'eau prendre à droite vers l'Ormet. À la sortie du village tourner à gauche. Traverser le petit pont et au carrefour tourner à gauche. Traverser la départementale puis tourner à gauche rue du parc. Au bout prendre la route à droite et aller à Saint-Florent (café, épicerie, chambre d'hôtes sur réservation au 0238369383). De l'église de Saint-Florent, prendre la route de Sully. À la sortie dans le village tourner à droite pour aller à Lion en Sullias. Au Stop traverser la départementale (chambre d'hôtes) et aller en face. Au T aller à gauche. Au Y aller à droite pour monter sur la digue. La prendre à gauche et la suivre jusqu'au château de Sully. Tourner à gauche pour entrer dans Sully (hôtels, tous commerces).

ÉTAPE 22 SULLY-SUR-LOIRE.....SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE (9 km)

Du centre de Sully descendre vers le château et tourner à gauche juste avant le pont chemin de la levée et traverser la Loire sur la passerelle métallique. Descendre l'épingle à cheveux et aller vers le camping. Au Stop traverser la route et aller tout droit au 2^e Stop. Après 3,5 km traverser la route et prendre la digue sur la Loire. À la Loire, tourner à droite et aussitôt à droite. Traverser la route au petit calvaire et tourner à droite dans le chemin piétonnier et le chemin du port pour gagner l'abbatiale (hôtels, tous commerces).

ÉTAPE 23 SAINT-BENOIT- SUR-LOIRE.....JARGEAU (19 km)

De l'abbatiale prendre la rue Orléanaise à gauche et tourner à droite sur la piste cyclable juste avant la digue. Continuer vers Germigny, traverser la route et continuer sur la digue. Tourner à droite vers Germigny centre. Après 500 m au calvaire tourner à droite. Au carrefour aller tout droit et tourner dans la départementale à gauche. Au rond point de Germiny suivre la D60 puis tourner à gauche vers le Mesnil. Au T tourner à gauche. Au Mesnil tourner à droite chemin de la plage. La route se fait chemin. Prendre la passerelle à gauche et poursuivre vers Chateauneuf-sur-Loire (possibilité en tournant à droite d'aller au centre, hôtels et tous commerces). Tourner à gauche sur le pont pour traverser la Loire et tourner aussitôt à droite sur la route bitumée. À les Vallées tourner à droite sur la digue. À la Bourdonnière la piste quitte la digue et prend la route à droite. Quand la route butte sur la digue, tourner à droite pour l'emprunter à nouveau. Au Stop, prendre la route à droite. Au Stop, prendre la rue du 71^e et au niveau du pont sur la Loire aller à gauche vers le centre ville (hôtels, gîte d'étapes, tous commerces).

ÉTAPE 24 JARGEAU.....ORLÉANS (22,4 km)

Du chevet de l'église descendre le boulevard Carnot, tourner à droite rue du 71^e et au bout des maisons descendre dans la trémie à gauche et tourner à gauche. Passer sous le pont et suivre la piste cyclable n°6. Prendre la route sur 50 m et continuer en face sur la digue. Passer entre la Loire et l'étang puis traverser le petit pont de bois et monter sur la digue. La suivre sur la droite. À la sortie de la digue tourner à droite sous le pont de chemin de fer puis monter aussitôt à droite la rampe pour traverser la Loire sur le pont par la piste cyclable protégée. À la sortie du pont prendre à gauche quai Fort Alleaume. Tourner à droite place de Loire et rejoindre la cathédrale par la rue de la poterne (hôtels, tous commerces).